



Distr.
GENERALE
A/5955
5 août 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Vingtième session

NOMINATIONS AUX POSTES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES
SUBSIDIAIRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE*

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES NATIONS UNIES

Note du Secrétaire général

1. Les paragraphes 1 et 2 de l'article 3 du Statut du Tribunal administratif [résolution 351 A (IV) de l'Assemblée générale] disposent :
 - "1. Le tribunal se compose de sept membres, tous de nationalité différente. Trois d'entre eux seulement siègent dans chaque espèce.
 - "2. Les membres sont désignés pour trois ans par l'Assemblée générale et leur mandat est renouvelable, étant entendu toutefois que, parmi les premiers membres désignés, deux membres sont désignés pour un an seulement et deux autres pour deux ans. Le membre désigné en remplacement d'un membre dont le mandat n'est pas expiré ne l'est que pour le reste du mandat de son prédécesseur."
2. Le tribunal se compose actuellement des membres suivants :

M. James W. Barco (Etats-Unis d'Amérique);
Mme Paul Bastid (France);
Le très honorable lord Crook (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord);
M. Héctor Gros Espiell (Uruguay);
M. Louis Ignacio-Pinto (Dahomey);
M. Bror Arvid Sture Petré (Suède);
M. R. Venkataraman (Inde).
3. A sa dix-septième session, l'Assemblée générale, par sa résolution 1795 (XVII) du 11 décembre 1962, a nommé M. Barco et lord Crook membres du tribunal pour trois ans à compter du 1er janvier 1963. Le mandat de ces membres du tribunal expirant

* Point 81 de l'ordre du jour provisoire.

le 31 décembre 1965, l'Assemblée générale sera appelée, à sa vingtième session, à pourvoir à ces vacances. Les personnes nommées le seront pour trois ans à compter du 1er janvier 1966.

4. Lors des sessions précédentes, la cinquième Commission, après un vote au scrutin secret, présentait à l'Assemblée générale un projet de résolution où elle indiquait le nom des personnes qu'elle recommandait de nommer membres du tribunal. Le Secrétaire général propose de suivre une procédure analogue à la vingtième session.
